Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 056-215600230-20260330-2026_36-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MARS 2026

BREC'H – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

DELIBERATION 2026/36 CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le conseil municipal, dûment convoqué par voie dématérialisée le 24 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 30 mars à 18h30, salle du conseil municipal, sous la présidence de Fabrice ROBELET, Maire.

Étaient présents : M. Fabrice ROBELET, Mme Chantal MAHIEUX, M. Erwan LE DIZEZ, Mme Caroline LE BAYON, M. Stéphane LE BOULER, Mme Morgane GUERLAIS GOUAS, M Bernard RAUD, Mme Anne LE GOFFE, Mme Marie-France BLONDEAU, , Mme Michelle ROYER, M Patrick LEFRANC, M. Armand GRUIEC, M. Hervé LE ROUZIC, Mme Annie THOMAS, M. Jean-Pierre KERBART, M. Yann GEFFROY, M. Stéphane COUDERC, Mme Régine NAYEL Mme Maud BOURLIEUX-DANIEL, M. Dominique NAYEL, M. Yannick LE BRETON, Mme Sabrina BOTHUA, Mme Hélène SERVE-CATELIN, Mme Virginie CATHELIN, M. Steven LE MOULLEC, Mme Valérie REDUREAU, M. Tugdual GAUTER, Mme Florence LE COGUIC et M. Stanislas BOUREAU

Secrétaire de séance : Mme Morgane GUERLAIS GOUAS

Rapporteur : Fabrice ROBELET

L'article R2222-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que dans toute commune ou établissement ayant plus de 75 000 euros de recettes de fonctionnement, les comptes des entreprises liées à la commune par une convention financière sont examinés par une commission de contrôle dont la composition est fixée par une délibération du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **CONSTITUE la commission de contrôle financier telle que décrite ci-dessus,**

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 056-215600230-20260330-2026_36-DE

- ÉLIT comme suit les membres titulaires et suppléants de la commission de contrôle financier :
  - Président : Fabrice Robelet
  - 5 membres titulaires : Stéphane LE BOULER, Morgane GUERLAIS GOUAS, Dominique NAYEL, Sabrina BOTHUA et Stanislas BOUREAU
  - 5 membres suppléants : Anne LE GOFFE, Annie THOMAS, Yann GEFFROY, Hélène SERVE-CATELIN et Florence LE COGUIC

29 pour ; 0 abstention ; 0 contre

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Fabrice ROBELET

MAIRIE DE BRECH MORBIHAN